



PROGRAMME DE SOUTIEN À L'ACHAT DE BACS DE MATIÈRES COMPOSTABLES (BAC BRUN) Formulaire de demande de remboursement

Dans le cadre de l'implantation de la collecte de matières résiduelles compostables, la Ville d'Asbestos offre un remboursement de 25 \$ par logement du coût d'achat d'un bac roulant (bac brun) servant à la collecte des matières résiduelles compostables.

Le service de collecte est gratuit et volontaire en 2011. Les citoyens sont invités à se procurer leur propre bac brun dans une quincaillerie de leur choix. Par la suite, les citoyens sont invités à remplir le présent formulaire et à se présenter à l'hôtel de ville avec les pièces justificatives requises pour obtenir un remboursement de 25 \$ par bac acheté.

Ce remboursement est assujéti aux conditions suivantes :

1. La Ville d'Asbestos versera 25 \$ du coût d'acquisition d'un bac à récupération de matières résiduelles compostables (bac brun);
2. Le programme s'adresse exclusivement aux résidents ou entreprises d'Asbestos;
3. La personne ayant obtenu le remboursement s'engage à participer à la collecte des matières compostables d'Asbestos;
4. La Ville subventionne un seul bac par unité de logement;
5. Le bac visé par le programme servira exclusivement à la récupération des matières résiduelles compostables;
6. Le bac doit être conforme aux exigences de la collecte de la Régie intermunicipale sanitaire des Hameaux.

DEMANDE DE REMBOURSEMENT

SUBVENTION À L'ACHAT DE BAC POUR MATIÈRES RÉSIDUELLES COMPOSTABLES

Facture originale

Preuve de résidence

Nom du citoyen : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Signature du citoyen : _____

Signature du représentant de la Ville d'Asbestos : _____

Date : _____